

Conseil des écoles  
fransaskoises (CÉF)

15 écoles et  
1 pensionnat

1 877 273-6661



Vivre, s'amuser, et apprendre  
**EN FRANÇAIS**

## AGENT OU AGENTE DE LIAISON COMMUNAUTAIRE

**POSTE PERMANENT— TEMPS PLEIN**

37,5 H/SEMAINE



**LIEU DE TRAVAIL :** Estevan

**DÉBUT DU MANDAT :** dès que possible

### DESCRIPTION DU TRAVAIL

Relevant du secteur des communications, l'agent ou l'agente voit à mettre en œuvre des stratégies permettant de mesurer l'intérêt des parents de la communauté à voir l'ouverture éventuelle d'une école fransaskoise dans la ville d'Estevan. Le ou la titulaire aura pour mandat d'animer diverses rencontres communautaires, de rencontrer les parents sur une base individuelle, de proposer et d'organiser différentes activités de groupe telles que des groupes de jeux et ce en travaillant en collaboration avec les divers partenaires du Conseil des écoles fransaskoises. L'agent ou l'agente verra à développer divers outils de communication permettant d'informer la population de ses divers projets.

### EXIGENCES DU POSTE

- Minimum de 2 ans d'expérience ou combinaison de formation et d'expérience appropriée
- Connaissances et /ou expériences en développement et en animation communautaire
- Être en mesure de développer des outils de communication
- Habileté à travailler avec des groupes de parents
- Capacité de travailler en collaboration et de former des projets avec divers partenaires
- Maîtrise du français et de l'anglais oral et écrit
- Expérience dans le domaine de la petite enfance et connaissance de l'éducation en contexte minoritaire un atout
- Permis de conduire valide et avoir accès à un véhicule
- Présenter un rapport de vérification des antécédents judiciaires

**SALAIRE :** selon la formation et l'expérience.

Veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae, en français, **avec la référence 40-1213, au plus tard le 18 février 2013**, à l'attention du service des ressources humaines : [recrutement@cefsk.ca](mailto:recrutement@cefsk.ca)

Les demandes reçues après la date de fermeture du concours ne seront pas considérées. Nous remercions tous les candidats et candidates; nous communiquerons uniquement avec ceux et celles retenus pour une entrevue. Toute personne employée par le CÉF doit fournir un relevé de ses antécédents judiciaires avant l'entrée en fonction.

[www.cefsk.ca](http://www.cefsk.ca)